

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



Dénomination : 2G OPTIQUE
n° de gestion : 2005B80167
n° d'identification : 484 570 635
n° de dépôt : A2010/004615
Date du dépôt : 29/03/2010
Pièce : procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire du 05/03/2010

2 G OPTIQUE
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros

ZONE COMMERCIALE EUROPE
31800 LANDORTHE

RCS TOULOUSE 484.570.635

PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 5 MARS 2010

2 G OPTIQUE
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros

ZONE COMMERCIALE EUROPE
31800 LANDORTHE

RCS TOULOUSE 484.570.635

<p>PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 5 MARS 2010</p>

L'an deux mille dix, le cinq mars à 12 heures, la SARL BM, représentée par Messieurs Bertrand DUVIGNEAU et Marc LOUBOUTIN, cogérants, associée unique de LA SAS 2 G OPTIQUE société commerciale au capital de 8000 € dont le siège social est fixé Zone Commerciale 31800 LANDORTHE a pris la décision qui va suivre.

- 1) **Nomination du Directeur Général**
- 2) **Formalités**

Lors de l'assemblée générale en date du 20 décembre 2009, il a été omis de nommer un directeur général.

Résolution 1 : Nomination du Directeur Général

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de Directeur Général de la SAS 2 G OPTIQUE, Monsieur Bertrand DUVIGNEAU, à compter du 20 décembre 2009. Il ne percevra à ce titre aucune rémunération.

Cette résolution est adoptée.

Résolution 2 : Formalités

L'associé décide d'entreprendre dans les meilleurs délais les démarches requises auprès :

- de la DDASS Haute Garonne
- d'un journal d'annonce légale
- du centre de formalités des entreprises

et mandatent la présidence ou tout porteur des présentes à cet effet.

Tous les frais, droits et honoraires générés par les présentes seront supportés par la société en totalité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal.

Ce présent folio, comme l'ensemble du procès-verbal, sont certifiés sincères et véritables.

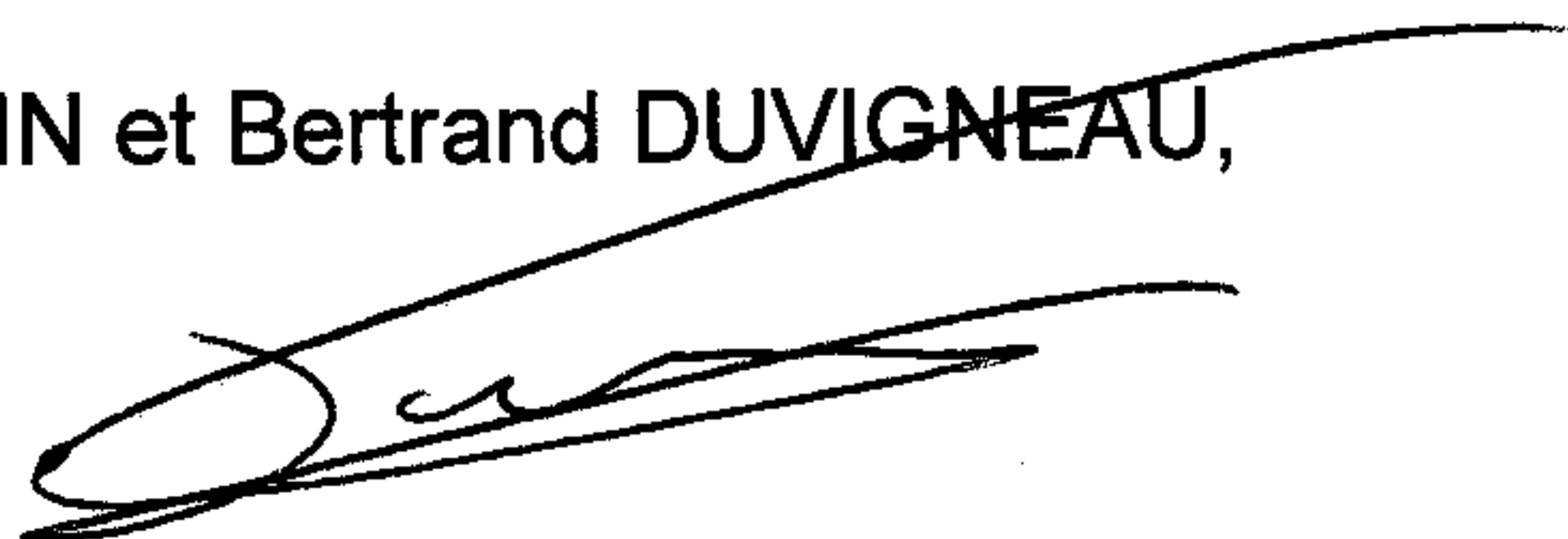
Fait à Landorthe, le 5 mars 2010

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé »

Pour la SARL BM

Messieurs Marc LOUBOUTIN et Bertrand DUVIGNEAU,

lu et approuvé



lu et approuvé



Monsieur Bertrand DUVIGNEAU

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

